

Province de Québec
MRC des Maskoutains
Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton

Session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, dument convoquée et tenue le mercredi le 29 juin 2011 à 19H15 à l'hôtel de ville sis au 960 Chemin Milton à Saint-Valérien-de-Milton sous la présidence de

Madame Raymonde Plamondon
Maire
Et à laquelle sont présents

Monsieur Mario Laplante
Monsieur Martin Carrier

Monsieur Serge Ménard

Tous membres du Conseil formant quorum sous la présidence de madame le Maire.

Monsieur Robert Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Mesdames Noëlle Jodoin et Martine Lavoie ont motivé leur absence.

ORDRE DU JOUR

- 1- **Constat de l'avis de convocation et ouverture de la séance.**
- 2- **Adjudication de la soumission pour les travaux d'empierrement.**
- 3- **Période de questions.**
- 4- **Levée de l'assemblée.**

1- **Constat de l'avis de convocation et ouverture de la séance**

Conformément à l'article 156 du Code municipal, les élus constatent que l'avis de convocation a été délivré dans le délai prescrit.

Madame le Maire ouvre la séance extraordinaire à 19H15.

2- **Adjudication de la soumission pour les travaux d'empierrement**

Considérant que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton a demandé des soumissions publiques pour recharger divers chemins conformément à l'article 935 du Code municipal;

Considérant qu'ont soumissionné ;

	Pierre 0-1/2	Pierre 0-3/4	Prix	Prix
DPS Transport inc.	0.00\$	13.67\$	nil	164,040\$
Construction DJL	0.00\$	16.51\$	nil	198,120\$
Excavation F. Paquette	0.00\$	16.56\$	nil	198,720\$
Carrière St-Dominique	0.00\$	16.83\$	nil	201,960\$
Excavation Réal Couture	0.00\$	17.20\$	nil	206,400\$
Allaire & Gince	16.52\$ en	18.17\$	198,240\$	218,040\$
	Août 2011			
138681 Canada inc.	15.29\$	18.90\$	183,480\$	226,800\$
Sintra	23.36\$	23.36\$	280,320\$	280,320\$

Considérant que toutes les soumissions sont conformes ;

Considérant que dans le devis la municipalité se réservait le choix de la pierre ;

Résolution 203-06-2011

Il est proposé par monsieur Martin Carrier, appuyé par monsieur Mario Laplante et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'adjuger la soumission la plus basse conforme à DPS Transport inc. pour le transport et l'achat de 12,000 tonnes de pierre 0-3/4 à 13.67\$ la tonne, taxes incluses, et d'autoriser ces travaux d'empierrement dans les rangs Petit 10, Petit 11, rang de l'Égypte, chemin Gazaille et chemin Acton.

Monsieur Serge Ménard se joint à la table des délibérations à 18H15.

3- Période de questions

Monsieur Luc Tétreault prend place à la table des délibérations à 19H23.

Aucune question, commentaire, observation et/ou suggestion ainsi portée à l'attention des membres du conseil ne sera inscrit au procès-verbal de cette session, à moins que la majorité des membres du conseil n'en décide autrement dans chaque cas, ou à moins que cette intervention ou partie d'intervention ne fasse l'objet d'une décision du conseil.

4- Levée de l'assemblée

Résolution 204-06-2011

Il est proposé par monsieur Mario Laplante, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de lever l'assemblée à 19H27.

Raymonde Plamondon
Maire

Robert Leclerc
Directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de crédits suffisants

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton dispose des fonds nécessaires au paiement des dépenses et affectation(s) suivant la(les) décision(s) prises par le Conseil dans le(les) différent(s) extrait(s) et résolution(s) du présent procès-verbal, avec transfert(s) budgétaire(s) conséquent(s) et aussi sur les excédents de recettes de l'année courante lorsque nécessaire, le tout en vertu des Règlements n^{os} 2007-09 et 2007-10.

En foi de quoi, j'émets ce certificat ce 29 juin 2011.

Robert Leclerc
Directeur général et secrétaire-trésorier